

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 25 Juin 2015

PROCES VERBAL

Jeudi 25 juin 2015, le Conseil Municipal dûment convoqué à 19 heures 30, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Brigitte GUILLAUME a été désignée secrétaire de séance ; elle a procédé à l'appel nominal.

Tous les membres étaient présents sauf Ludovic GATINEAU qui a donné pouvoir et Angélique PONTHEU, absente.

Elle a ensuite donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté à l'unanimité.

Ordre du Jour :

- Présentation du Compte Administratif 2014 (commune et assainissement),
- Affaires financières et travaux,
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences,
- Questions diverses.

. Présentation du Compte Administratif 2014 : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Administratif doit être présenté par l'ordonnateur à l'assemblée délibérante chaque année avant le 30 juin dernier délai.

C'est le document comptable qui retrace la situation financière de l'exercice de l'année N-1 (toutes les dépenses - toutes les recettes).

- Compte Administratif de la commune

→ section de fonctionnement

Dépenses = 2.063.102,59 €

Recettes = 2.472.859,55 €

Résultat de l'exercice = 409.756,96 €

+ résultat 2013 reporté = 589.707,78 €

Soit un excédent de : 999.464,74 €

→ section d'investissement

Dépenses = 637.832,67 €

Recettes = 799.135,31 €

Résultat de l'exercice : 161.302,64 €

+ résultat 2013 reporté = 455.605,50 €

Soit un excédent de : 616.908,14 €

Total général = 1.616.372,88 €

- Compte Administratif du service d'assainissement

→ section de fonctionnement

Dépenses = 67.031,52 €

Recettes = 130.123,43 €

Résultat de l'exercice = 63.091,91 €

+ résultat 2013 reporté = 83.147,09 €

Soit un excédent de : 146.239,00 €

→ section d'investissement

Dépenses = 65.970,04 €
Recettes = 238.267,74 €
Résultat de l'exercice = 172.297,70 €
+ résultat 2013 reporté = 239.104,27 €

Soit un excédent de : 411.401,97 €

Total général = 557.640,97 €

Monsieur le Maire donne toutes les explications par imputation budgétaire.

Les Comptes Administratifs sont adoptés à l'unanimité par tous les membres sous la présidence de Marianne ALZAIX, 1^{ère} adjointe, le Maire (ordonnateur) s'étant retiré au moment du vote.

Il remercie ensuite l'assemblée de la confiance accordée dans sa gestion.

• Délibérations ci-après adoptées :

- Approbation du compte de gestion de Melle LINDRON, receveur municipal (identique au Compte Administratif).

- Affectation des résultats

→ Commune : 550.000 € en crédits supplémentaires pour l'investissement
par 18 voix - 3 abstentions - 1 voix contre.

→ Assainissement : 80.000 € en crédits supplémentaires pour l'investissement
adopté par tous les membres

• **Commission Affaires financières et travaux : Monsieur le Maire**

▶ Délibérations ci-après adoptées à l'unanimité :

- Fixation du montant de la participation financière demandée aux locataires route de Riom, pour le chauffage de leur logement. Saison 2014/2015 (montant identique à l'année précédente).
- Fixation du tarif des repas servis au centre de loisirs de la Communauté de Communes. A compter du 1^{er} juillet 2015 : 3,07 €/repas.
- Modification du tableau des emplois au 1^{er} juillet 2015 :
 - création d'un poste d'agent de maîtrise
 - suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe.
- Contractualisation de la Communauté de Communes avec la Région pour les 3 ans à venir. Une fiche action concerne l'Education, afin de favoriser l'accès des jeunes au numérique par le biais notamment de l'équipement des écoles du territoire.
 La Communauté de Communes a décidé d'inscrire cette action dans le Contrat Auvergne + (subvention de 20 % de la Région) et d'apporter un fonds de concours de 10 % du prix HT de l'équipement.
 Le Conseil Municipal approuve le contenu de la fiche action et prend acte de la demande de l'EPCI à la Région.
 - ▶ pour info :
- Lettre de remerciements de Monsieur le Curé pour la subvention allouée pour le chauffage de l'Eglise.
- Dans le cadre du dossier accessibilité, un marché complémentaire a été passé avec SOCOTEC pour l'élaboration et le dépôt de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) par la Communauté de Communes pour le compte des membres adhérents.
 Pour Maringues, le coût de cette prestation est de 770.000 € HT pour 7 bâtiments.

▶ Travaux

- Point sur les chantiers réalisés par les services techniques :

- Marquage routier en cours (réfection de la signalisation au sol).
- Aménagement des abords du city stade - chemin d'accès.
- Réfection des chemins : le démarrage des travaux est fixé au lundi 29 juin, en partenariat avec Eurovia qui fournit le matériel ; le gravier sera transporté par les agriculteurs qui ont proposé d'être associés à cette opération et sera facturé 6,50 € HT la tonne par la carrière de MARINGUES.
- Rebouchage des nids de poule avec enrobé sur routes et chemins.

- Point sur l'avancement des travaux de la Maison du Pont

- consolidation achevée
- solives du plancher du rez-de-chaussée posées
- mise en place de la charpente

Fin juillet, le bâtiment devrait être hors d'eau. Très prochainement, la circulation va être rétablie sur une demi-chaussée et ensuite en totalité pendant la période des congés.

Néanmoins, il pourra y avoir quelques fermetures exceptionnelles à l'automne lors de livraisons importantes.

. **Commission Vie Scolaire et Solidarité – Lucette BREGEON – Adjointe**

▶ Bilan de la collecte de sang du 16 juin : 46 personnes se sont présentées dont 4 nouveaux donateurs.

▶ Prochaine rencontre intergénérationnelle le mercredi 22 juillet.

▶ Groupe Scolaire :

→ fête de l'école : samedi 27 juin après-midi

→ Olympiades : jeudi 2 juillet.

→ Conseil d'Ecole : il s'est réuni le 18 juin pas de modification dans l'équipe enseignante pour la rentrée prochaine.

Une rencontre aura lieu avec les représentants des parents d'élèves pour étudier la mise en place d'un cheminement.

▶ Logement solidaire boulevard Bergounieux propriété de l'association Emmaüs (Bussières et Pruns) destiné à abriter des personnes en attente de régularisation.

Commission Développement Culturel : Yolande BURETTE – Adjointe

▶ Exposition : Peintures de Marc TOUATI jusqu'au 12 juillet.

▶ Cinéma : pendant la période estivale, les séances se déroulent à 21 heures. Le 21 juillet il y a également une projection à 18 heures.

▶ Atelier de pliage pour adultes à la médiathèque le 8 juillet à 14 heures 30.

Commission Sports et Associations : Yves RAILLERE – Adjoint

▶ Point sur les diverses manifestations très nombreuses en juin

→ repas des Amis de la Côte Rouge

→ fête du four de Vensat

→ manifestation de tir à l'arc

→ 80^{ème} anniversaire de l'U.S.M.

et diverses assemblées générales.

▶ Réunion avec les utilisateurs (associations et établissements scolaires) le 18 juin pour l'élaboration du planning d'utilisation du complexe sportif et associatif.

▶ City stade : les travaux sont achevés. Cet équipement est donc mis à la disposition des jeunes. L'on peut noter une bonne fréquentation.

Il faudra être vigilant et bien veiller au respect du règlement d'utilisation (horaires...).

▶ Rue du Foirail : des personnes jouent aux boules à des heures tardives et Philippe LE PONT souligne que les riverains lui ont fait part de leur mécontentement.

▶ Radars pédagogiques : Denis DUPIC demande si leur installation a d'ores et déjà eu des effets sur les comportements des automobilistes.

D'après les premiers résultats, on peut constater une baisse de la vitesse. Mais cette analyse doit être affinée et réalisée sur le plus long terme.

Commission Animation : Gérard SANCIAUT – Adjoint

▶ Préparation de la Fête annuelle : la commission s'est réunie le 24 juin pour organiser la publicité.

▶ Voyage à HOPFGEISMAR des 5 - 6 et 7 juin : compte rendu de ces 3 jours de fête, au cours desquels la délégation marinoise a été très bien accueillie.

▶ S.B.A. : Information sur la redevance incitative :

Compte tenu de la complexité des questions techniques, l'année de tarification à blanc est reportée à 2016, et à 2017 pour la mise en œuvre. Le principe n'est nullement remis en cause mais certaines modalités méritent d'être ajustées.

Dès septembre, des réunions de travail seront organisées, avec les élus du territoire, pour réexaminer certains points.

Commission Cadre de Vie : Marianne ALZAIX – 1^{ère} Adjointe

- ▶ Achat d'une tronçonneuse pour les agents des espaces verts : 558,00 € HT.
- ▶ Champ de Foire : les tables de pique nique sont installées.
- ▶ Une commande de bancs devra être réalisée.

Commission Communication et Information : David MOURNET – Adjoint

- ▶ Parution du bulletin municipal n° 61 :
Il sera distribué aux administrés dans les prochains jours par les agents des services techniques.
- ▶ Site Internet :
Quelques modifications ont dû être réalisées.
- ▶ Projet de mise en place d'un panneau lumineux : demande de devis en cours. A voir car relativement onéreux.

Questions diverses : Monsieur le Maire

- ▶ Fête nationale du 14 juillet :
Invitation pour la retraite aux flambeaux -lundi 13 juillet à 21 h 30 - puis tir du feu d'artifice sur le plan d'eau.
- ▶ Invitation à l'inauguration du city stade samedi 04 juillet à 11 h.
- ▶ Monsieur le Maire donne lecture de la motion pour la sauvegarde des libertés locales adoptée par l'Assemblée Générale des Maires ruraux de France le 19 avril dernier.

Un débat s'instaure sur le projet d'une nouvelle organisation territoriale en cours de discussion au Parlement, ainsi que sur la future carte intercommunale.

La séance est levée à 21 heures